

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
Présents : 21
Votants : 26
Absents : 1

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

N° 012/2017

OBJET : Finances

**Versement d'une
subvention à
l'Association ASSAP.**

L'an deux mille dix sept
le huit du mois de mars à 19 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Jeudi 2 mars 2017

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / / Philippe MINEUR /
Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise
DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA
/ Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Marc LEROY / Delphine BOLLARO / Taoufik
FATFOUTA / RODRIGUEZ Régine / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI
/ Gracienne DODAIN.

PROCURATIONS Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI / Mélanie MORINI à Françoise
DAMILANO / Pierre VESTRI à Jean-Yves LESSATINI / Christine DECORDIER à Catherine DINI /
Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI.

ABSENT : Sonia CHAKROUNI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2212-2 du
CGCT,

Vu la demande de l'Association « ASSAP »,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt pour la commune de Drap concernant la présence des Premiers
Secours lors des manifestations,

Considérant l'intérêt pour la commune de Drap concernant l'initiation aux gestes de
premiers secours envers les élèves dans les écoles de la CCPP,

Considérant la demande du ministère de l'intérieur suite aux attentats du 14 juillet 2016,

Il est décidé au Conseil municipal :

-d'autoriser le Maire à attribuer une subvention annuelle en nature par le biais de mise
à disposition des locaux situés Avenue Henri Barbusse Lieudit Les Gras.

-d'autorise le Maire à signer tout document pour la mise en œuvre de cette
délibération.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 10/03/2017
et publication en mairie le :
13/03/ 2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP